

COMMUNAUTE DE COMMUNES CREUSE SUD-OUEST
DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
 Séance du 14 octobre 2025 - Délibération n° 2025/10/10

OBJET : **Retire et remplace pour erreur matérielle la délibération 2025/10/10 visée le 22/10/2025 - Territoire d'Industrie Département de la Creuse – Convention et Financement**

L'an deux mille vingt-cinq, le 14 octobre, à dix-neuf heures cinq, le Conseil communautaire de la Communauté de Communes Creuse Sud-Ouest s'est réuni en session ordinaire à l'espace Chabrol, commune de Sardent, sur la convocation en date du 7 octobre, qui lui a été adressée par M. le Président, conformément aux articles L. 5211-2 et 2122-8 alinéa 2 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Étaient présents : COTICHE Thierry – DESLOGES Georges – FAURE Josette – PACAUD Patrick – SARTY Denis – SIMON-CHAUTEMPS Franck – SPRINGER Liliane – MALIVERT Jacques – SUCHAUD Michelle – GUARGEL Karine – BOSLE Alain – LAGRAVE-MALIVERT Annick – MAGOUTIER Gérard – DESSEAUVE Nadine – VALLAEYS Gaël – CLOCHON Bruno – LEGROS Jean-Bernard – DAVID Robert – MARIE Patrick – PARAYRE Régis – BERTELOOT Dominique – MEYER Christian – CATHELOT Guy – MOREAU Jean-Claude – GODET Serge – RABETEAU Raymond – DAURY Claudine – LUMY Bernard – ROYÈRE Joël – SALADIN Christine – GRENOUILLET Jean-Yves – LAGRANGE Serge - DERIEUX Nicolas – PAMIES Jean-Michel – DEFEMME Catherine – LEHERICY Joseph – NOURISSEAU Pierre-Marie – GAUDY Sylvain – PICOURET Michel – GAILLARD Thierry – DUGUET Pierre – PATAUD Annick – CAILLAUD Monique

Étaient excusés : DUBOIS Sandrine – BOUDEAU Philippe – ESCOUBEYROU Luc – RIGAUD Régis – POUGET – CHAUVAT Marie-Hélène – FINI Alain – FLOIRAT Myriam – BENABDELMALEK Clément – DUBREUIL Raymond – FERRAND Marc – PAROT Jean-Pierre – DEPATUREAUX Gilles – COUCAUD Thierry – LAROCHE Michel – POITOU Delphine – LAINE Joël – CANFORA Carmine – TROUSSET Patrick – LAPORTE Martine

Pouvoirs :

1. Mme DUBOIS Sandrine donne pouvoir à Mme FAURE Josette
2. M. BOUDEAU Philippe donne pouvoir à M. DESLOGES Georges
3. M. ESCOUBEYROU Luc donne pouvoir à M. PARAYRE Régis
4. M. FINI Alain donne pouvoir à M. BOSLE Alain
5. M. FERRAND Marc donne pouvoir à M. GRENOUILLET Jean-Yves
6. M. DEPATUREAUX Gilles donne pouvoir à M. SIMON-CHAUTEMPS Franck
7. Mme POITOU Delphine donne pouvoir à M. DERIEUX Nicolas
8. Mme LAPORTE Martine donne pouvoir à M. GAUDY Sylvain

Suppléances : MARIE Patrick – LUMY Bernard – PICOURET Michel

Secrétaire de séance : Nicolas DERIEUX

Scrutin ordinaire

En exercice	Présents	Votants			
Pour	Contre	Abstention(s)	Blanc(s)	Nul(s)	Refus de vote
64	43		51		
Pour	Contre	Abstention(s)	Blanc(s)	Nul(s)	Refus de vote
48	0	3	0	0	0

Monsieur le Président informe que, dans le cadre du plan Industrie verte, la phase II du programme « Territoires d'Industrie » pour 2023-2027 a été lancée officiellement le 23 juin 2024. Le département de la Creuse a constitué une candidature unifiée intitulée « Creuse Industrie », visant à structurer les filières industrielles locales autour de trois objectifs : structuration des filières bois et arts textiles, formation et recrutement, communication sur les métiers industriels. Un poste mutualisé de chargé de mission sera porté par la Communauté d'Agglomération du Grand-Guéret, avec une contribution annuelle de 2 907,02 € de la Communauté de communes Creuse Sud-Ouest. Deux référents seront nommés pour la gouvernance.

Vu le plan Industrie verte et le lancement de la phase II du programme Territoires d'Industrie pour 2023-2027 ;
 Vu la candidature départementale unifiée « Creuse Industrie » et la validation de ses actions lors du comité de pilotage du 19 septembre 2025 ;

Vu la convention d'entente intercommunautaire avec la Communauté d'Agglomération du Grand-Guéret pour le portage du poste de chargé de mission ;

Vu la contribution financière annuelle fixée à 2 907,02 € pour la Communauté de communes Creuse Sud-Ouest ;
 Vu l'avis de la conférence des Maires relative à cette démarche.

Considérant que la structuration des filières industrielles locales est essentielle au développement économique du territoire ;

Considérant que la mutualisation du poste de chargé de mission facilitera la coordination et l'animation du dispositif à l'échelle départementale ;

Considérant que la contribution financière est adaptée aux capacités de la Communauté de communes Creuse Sud-Ouest ;

Considérant que l'adhésion au dispositif permettra d'accéder aux financements et soutiens associés ;

Considérant la nécessité de nommer des référents pour assurer la gouvernance locale du dispositif.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, avec 48 voix pour, 3 abstentions et 0 voix contre, décide de :

- Approuver l'adhésion de la Communauté de communes Creuse Sud-Ouest au dispositif « Territoire d'Industrie – Creuse Industrie » ;
- Valider la nouvelle convention d'entente intercommunautaire avec la Communauté d'Agglomération du Grand-Guéret pour le portage du poste de chargé de mission ;
- Autoriser au titre de ladite convention le versement de la contribution financière à l'animation, à la Communauté d'Agglomération du Grand-Guéret, soit 2 907,02 € par an, pour les années 2025 et 2026 ;
- Nommer référents territoriaux pour intégrer la gouvernance du dispositif, Mme Michelle SUCHAUD, élue de l'EPCI, et M. Laurent FAYETTE, chef d'entreprise industrielle ;
- Autoriser le Président à signer tout document se rapportant à la présente délibération.

Fait et délibéré les jours et mois et an susdits,
 Au registre suivant les signatures.

Pour extrait certifié conforme,

Le Président,
 Sylvain GAUDY.

